



Recherche en un coup d'œil

L'influence de l'environnement correctionnel sur le comportement des délinquantes en établissement

MOTS CLÉS : délinquantes, réévaluation du niveau de sécurité, comportement en établissement, inconduite

Pourquoi avons-nous effectué cette étude?

Pour gérer les délinquants, le Service correctionnel du Canada leur attribue une cote de sécurité (minimale, moyenne ou maximale). Les recherches montrent que les inconduites en établissement sont plus fréquentes chez les délinquantes classées à un niveau de sécurité élevé que chez celles classées à un niveau de sécurité inférieur. Toutefois, jusqu'à présent, les recherches n'ont pas permis de déterminer si cette différence s'explique par des variables propres aux délinquantes, par des éléments de l'environnement correctionnel selon le niveau de sécurité des établissements ou par une combinaison de ces deux facteurs.

Certains ont avancé que les méthodes de classement des services correctionnels influent sur le comportement des délinquants, puisqu'elles déterminent le niveau de sécurité auquel ils seront placés; toutefois, des études réalisées auprès des délinquants ont montré que l'environnement correctionnel *n'influe pas* sur le comportement en établissement.

Malgré tout, puisque des preuves indiquent que l'adaptation au milieu carcéral peut varier selon le sexe, il est difficile d'établir si cette conclusion s'applique également aux délinquantes. Ainsi, nous avons examiné cette question en nous penchant sur les délinquantes.

Ce que nous avons fait

Pour examiner cette question, nous avons utilisé l'ensemble des réévaluations du niveau de sécurité des délinquantes effectuées pendant environ cinq ans (quelque 900 réévaluations). Les réévaluations du niveau de sécurité tiennent compte des résultats de l'Échelle de réévaluation du niveau de sécurité pour les délinquantes (ERNSD) et des facteurs de risque propres à chaque cas.

Les premières analyses consistaient à comparer les taux d'inconduite en établissement des délinquantes classées au même niveau de sécurité selon l'ERNSD, mais placées à différents niveaux de sécurité (c.-à-d. que le niveau de risque que présentaient les délinquantes demeurait constant, mais elles étaient placées dans différents environnements correctionnels). Ensuite, nous avons comparé les taux d'inconduite en établissement des délinquantes placées au même niveau de sécurité, mais classées à différents niveaux de sécurité selon l'ERNSD

(c.-à-d. que l'environnement correctionnel demeurait constant, mais le niveau de risque que présentaient les délinquantes variait).

Nos résultats

Les analyses réalisées sur deux échantillons montrent qu'il n'y a pas de corrélation entre le placement réel et l'inconduite en établissement lorsque le classement selon l'ERNSD est pris en considération. Par contre, il y a une association entre le classement selon l'ERNSD et l'inconduite en établissement lorsque le placement réel est pris en considération.

Ces résultats indiquent que ce sont les variables propres aux délinquantes, et non pas l'environnement correctionnel, qui influent sur le comportement en établissement. En d'autres mots, l'environnement n'a pas d'influence criminogène sur le comportement des délinquantes en établissement.

Interprétation des résultats

Ces résultats sont encourageants, puisque le classement selon le niveau de sécurité tient compte de trois secteurs de risque : l'adaptation au milieu carcéral, le risque d'évasion et le risque pour la sécurité du public en cas d'évasion. Ainsi, nous savons maintenant que le placement des délinquantes dans des établissements de niveau de sécurité supérieur, en raison du risque qu'elles présentent dans l'un des deux derniers secteurs, ne se traduira pas par une hausse d'inconduites en établissement.

Pour de plus amples renseignements

GOBEIL, R., K. BLANCHETTE et M.R. BARRETT.
L'influence de l'environnement correctionnel sur le comportement des délinquantes en établissement, rapport de recherche R-190, Ottawa, Service correctionnel du Canada, 2008.

<http://www.csc-scc.gc.ca/text/rsrch/reports/r190/r190-fra.shtml>

Préparé par : Renée Gobeil

Pour nous joindre

Direction de la recherche
613-996-3287



recherche@csc-scc.gc.ca